

pour construire des fabriques que le Canada ferait tout aussi bien de renier son histoire et d'abandonner la partie." Tant que l'honorable député professera cette opinion et que les membres de la droite seront satisfaits nous aimerons mieux qu'il n'entre pas dans nos rangs. M. l'Orateur, s'il nous faut craindre de travailler à créer une nation au nord de la frontière des États-Unis; si l'avenir entrevu par le député de Norfolk-nord est précisément celui qui nous est réservé, je suis d'avis que nous devons nous annexer à la république américaine, afin de jouir d'un régime qui soit fécond en bons résultats pour l'avenir.

Mais je ne crois pas que nous en soyons réduits à cette extrémité. Au contraire, à la faveur d'une politique susceptible de contribuer à l'avancement de l'industrie, de protéger notre main-d'œuvre et de développer l'intelligence de notre jeunesse; à la faveur d'une politique ferme et bien définie en ce qui concerne le transport des voyageurs et des marchandises, ainsi que le développement des richesses de ce pays au moyen de la transformation de la matière première en produits destinés à la consommation ici ou à l'étranger, nous devons réussir à faire du Canada un grand pays. C'est une politique comme celle-là que je suis disposé à appuyer, et je vais le prouver en votant en faveur de l'amendement du chef de l'opposition. Je n'en suis pas absolument satisfait—

Quelques VOIX : Ecoutez ! écoutez !

M. POPE : Très bien ! J'aurais voulu que cet amendement comportât l'établissement d'un mur de Chine qui se serait étendu d'un bout à l'autre du pays; qu'il fût rédigé de façon à interdire l'entrée du pays à tout immigrant qui n'aurait pas été convenable et capable de devenir véritablement un bon citoyen du Canada; qu'il défendît à tout homme refusant de prendre les armes pour la défense du Canada et de l'empire, de demeurer sur le territoire canadien. Enfin, il y a bien d'autres choses que j'aurais voulu voir insérer dans cet amendement-là. Toutefois, il y est dit clairement que la politique actuelle du gouvernement n'est pas satisfaisante.

Je sais qu'elle ne l'est pas, et je suis en état de dire pourquoi; elle n'est qu'une pauvre copie de ce que la politique conservatrice avait de plus faible; c'est une reproduction de nos fautes et non pas de nos erreurs; ce n'est pas une politique nationale, mais les épaves de cette politique-là que nous leur avons léguées. Il ne faut pas oublier que ces messieurs ont parcouru tout le pays pour opérer la ruine de cette politique; il ne faut pas oublier surtout que le ministre du Commerce multipliait les discours et les écrits et faisait tous les efforts possibles pour discréditer le pays. Il méprisait le Nord-Ouest. Il parlait des provinces maritimes comme d'une quantité négligeable; il en voulait aux fabricants et jusqu'aux divisions géo-

graphiques du Dominion. Il employait le meilleur de ses facultés à persuader le peuple que le tarif protecteur ne favorisait que les manufactures et les monopoles. Les auteurs mêmes de ce tarif, grâce à tout ce travail ne purent y donner autant d'effet qu'ils l'auraient désiré. Voilà un aveu que je ne crains pas de faire ici. Mais lorsque ces messieurs de la droite viennent nous dire qu'ils veulent trouver grâce auprès du peuple en s'inspirant de ce que la protection avait de moins recommandable, il n'est pas étonnant que je me déclare absolument en faveur de la résolution qui condamne leur politique.

Le ministre des Douanes a appuyé sur le fait que nous n'avons pas proposé d'amendement au sujet des dépenses et que ce point est resté étranger à la résolution dont il s'agit. Mais s'il nous fallait signaler dans une résolution toutes les fautes de la droite, les fabriques d'Eddy ne suffiraient pas à préparer en vingt ans assez de papier pour nous permettre de les signaler toutes. La droite ne devrait pourtant pas avoir oublié la résolution qui fut présentée à la Chambre à la dernière session et qui y fut lue par le député de Halton (M. Henderson). Je ne saurais excuser un pareil oubli de la part du ministre des Douanes. Sa mémoire, qui l'a si bien servi lorsqu'il a voulu exposer en détail tout ce qui s'est passé depuis vingt ans, doit avoir retenu ce qui a eu lieu à la dernière session, y compris ce qui a trait à cette résolution. Pour moi, je n'objecte pas à ce que les dépenses soient élevées. Ce n'est pas cela que je crains; mais je me demande combien nous recevons en retour des cinquante-cinq millions de piastres que nous dépensons.

Le ministre des Finances n'a pas le droit de consacrer un seul dollar à l'exécution de travaux qui ne sont pas évidemment avantageux au pays en général. Nous avons droit de protester, nous avons droit de crier à la droite de faire halte et de nous donner la raison des dépenses qu'elle fait pour construire des quais à certains favoris, des quais inutiles au bord de la mer et qui ne peuvent servir tout au plus qu'à donner de la valeur à la propriété de certains particuliers; nous avons droit de lui demander compte des dépenses qu'elle fait partout, sous prétexte d'aider à des entreprises particulières, à des travaux que les municipalités ou les provinces décident de faire; tout cela au détriment des grandes voies de transport par où les produits de l'Ouest devraient passer pour se rendre jusqu'à la mer.

Vers la fin de la dernière session, avant que le ministre des Travaux publics aient élu domicile aux États-Unis, et lorsqu'il lui était encore possible de demeurer au Canada parmi les gens qui savent lutter, cette question s'est présentée et je lui ai demandé de me dire à quoi il entendait consacrer les deniers publics, et ce qui advenait des 50 millions de dollars qui se dépensaient